LENVI2199

2015-2016

Stage professionnel

30.0 crédits	15.0 h

Enseignants:	van Ypersele de Strihou Jean-Pascal ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le stage d'insertion professionnelle doit porter sur une problématique environnementale complexe qui impose une approche intégrée, faisant appel à différentes disciplines, en interaction avec diverses parties prenantes.
Acquis d'apprentissage	Le stage d'insertion professionnelle doit être de nature à impliquer le stagiaire dans les étapes menant à la résolution d'une problématique environnementale complexe qui se pose à l'institution d'accueil. Cette implication doit faire l'objet d'une réelle synergie entre l'étudiant(e) et l'institution; elle doit conduire l'étudiant(e) à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les cours et lui permettre de mettre en valeur le caractère interdisciplinaire du Master. De plus, le stage doit donner à l'étudiant(e) l'occasion d'entrer en contact avec les différentes « parties prenantes » (stakeholders) concernées par la problématique du stage. Le type de travail effectué doit donc faire appel à des compétences assez différentes de celles dont le stagiaire disposait à l'issue de son diplôme antérieur. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Contenu :	Le stage d'insertion professionnelle constitue un complément indispensable et indissociable de la formation théorique dispensée le Master (120) en sciences et gestion de l'environnement. Il se fera dans le cadre d'une institution d'accueil: entreprise, agence environnementale, administration publique, association, ' située en Belgique ou à l'étranger (mais a priori pas dans un laboratoire universitaire). Il devra avoir une durée égale à trois mois plein-temps et devra être exécuté au moins en partie dans les locaux de l'institution d'accueil. Chaque stage sera supervisé par un maître de stage - membre académique ou scientifique permanent de l'UCL ' et par un "accompagnateur local" chargé par l'institution d'accueil d'encadrer le stagiaire durant son stage. Le stagiaire veillera à tenir son maître de stage régulièrement informé (au moins une fois par mois) de la manière dont se déroule le stage.
Autres infos :	Le choix de l'institution d'accueil, du contenu du stage ainsi que du maître de stage seront proposés par l'étudiant et devront être approuvés par les co-titulaires de LENVI2199; le stage fera l'objet d'une convention de stage OBLIGATOIREMENT signée par toutes les parties AVANT le début du stage (notamment pour des questions d'assurance). Les documents ad-hoc sont accessibles sur icampus. Le stage donnera lieu à un rapport écrit et à une défense orale publique devant un jury (voir cours LENVI2099).
Faculté ou entité en charge:	ENVI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences et gestion de l'environnement	ENVI2M	30	-	